

L'éducation en Finlande

Claude Anttila

Professeure de français

Experte émérite en langue française à la
Direction nationale de l'enseignement, Finlande

L'école poursuit l'éducation donnée par les familles. Un professeur n'est pas uniquement un enseignant, c'est un médiateur qui a pour responsabilité d'aider les apprenants à construire leur savoir.

On a, en Finlande, dépassé depuis un certain temps le stade où l'enseignante ou l'enseignant était le seul gaant de la connaissance : le monde médiatisé et informatisé qui entoure les enfants leur permet de puiser les informations qu'ils transformeront en connaissances. C'est donc le savoir-faire qu'il faut communiquer aux élèves de tous âges.

L'organisation de l'enseignement

La grande priorité des autorités est d'offrir un enseignement de qualité, quelle que soit la région ou la classe sociale des élèves. Tous doivent avoir les mêmes chances de réussir dans la vie. C'est donc la raison pour laquelle l'enseignement de base a été mis en place à partir de 1972 dans le nord du pays et, en 1976, dans les autres régions pour tous les enfants de 7 à 16 ans, ce qui correspond à la scolarité obligatoire. Cette école n'a pas de filières, elle est obligatoire, l'éducation y est gratuite : pas de frais de scolarité, manuels et fournitures gratuits, repas scolaires chauds à la cantine gratuits eux aussi et, quelquefois, transports gratuits si on habite loin de l'école dans certaines communes.

L'État, par la Direction nationale de l'enseignement, définit les normes à appliquer. Ces normes sont élaborées en coopération avec des enseignants, des spécialistes, différents représentants des éditeurs et des auteurs de manuels. Mais ce sont les communes qui organisent l'enseignement, qui établissent avec les enseignants les plans d'enseignement détaillés répondant aux besoins, aux intérêts spécifiques pour respecter les traditions et les contraintes locales.

L'État gère quelques établissements dont deux lycées : le lycée franco-finlandais et le lycée russo-finlandais à Helsinki. Les établissements privés sont en nombre infime ; ils ont été intégrés dans le système communal et ils respectent tous les directives nationales et les plans d'enseignement locaux. Il n'y a pas d'examen national en fin de scolarité obligatoire, mais des examens préparés par les différentes associations d'enseignants qui sont très fiables et permettent une évaluation objective du niveau atteint.

L'évaluation

Tous les dix ans ou plus tôt si cela s'avère nécessaire, la Direction nationale de l'enseignement produit de nouveaux référentiels. Ce sont des évaluations par échantillonnage dans toutes les matières qui fournissent aux autorités les preuves suffisantes pour juger des résultats des élèves de tout le pays. On a donc pu voir objectivement quelles pouvaient être les différences entre garçons et filles, entre le nord et le sud, mais constater aussi le peu de différences entre les villes et la campagne. Sur ces bases, on propose des projets et des actions pour améliorer les résultats.

La notation est plutôt un classement des élèves les uns par rapport aux autres, mais aussi d'un élève par rapport à ses propres possibilités. Elles vont de 4, pour signifier l'échec, à 10, pour récompenser le meilleur. Pour le passage d'une classe à l'autre il ne faut pas avoir de 4. En général, l'élève très faible sera suivi, il aura des cours d'appoint donnés par son propre enseignant ou par un spécialiste ; il aura son propre programme et s'il progresse selon ses possibilités, il passera de classe en classe. Le redoublement est exceptionnel et doit être deman-

dé par les parents et accepté par le corps enseignant. Ceci bien entendu uniquement pour le cycle obligatoire.

Chaque enfant de 6 ans a la possibilité de fréquenter une classe maternelle soit dans une garderie de la ville ou de la commune, soit à l'école de son quartier. Ensuite, de 7 ans jusqu'à 15 ans, sans filière particulière, il apprend toutes les matières scolaires traditionnelles. Dès 9 ans, dernier délai, il étudie une première langue étrangère, ce qu'il continuera durant toute sa scolarité jusqu'au baccalauréat. Il commence à apprendre une deuxième langue facultative dès l'âge de 11 ans, la seconde langue nationale à 13 ans et une troisième langue facultative à l'âge de 14 ans. Toutes ces langues sont enseignées au lycée où une nouvelle langue peut encore être apprise. L'année scolaire dure 190 jours. Les cours débutent à 8 h et s'achèvent vers 13 h ou 14 h. Un repas chaud est consommé à la cantine en trente minutes. Après le tronc commun, les élèves qui ont obtenu leur certificat de fin de scolarité et une moyenne générale suffisante poursuivent des études professionnelles ou préparent le baccalauréat au lycée pour ensuite continuer des études supérieures.

Le lycée

Le lycée, depuis quelques années, a subi une réforme importante. Il se présente sous forme de modules étalés sur trois ans que le lycéen choisit dans l'ordre qu'il veut et selon ses affinités. Il est tenu de réussir tous les modules obligatoires de toutes les matières de base mais, en plus, il peut se spécialiser et passer de nombreux modules dans une matière ou une autre. Il doit réussir 75 modules en trois ans pour se présenter aux épreuves du baccalauréat. Cet examen comporte une seule matière obligatoire, c'est la langue maternelle (deux épreuves de six heures chacune, l'une sur des articles d'actualité, l'autre sur des œuvres littéraires). Les trois autres matières à réussir sont choisies parmi celles-ci ; la seconde langue nationale, la première langue étrangère, les mathématiques avec un programme long ou court, les sciences humaines et les sciences pures. En outre, les plus motivés passent en général plusieurs autres langues. Chaque épreuve dure six heures et n'a pas de coefficient. Les langues ont eu jusqu'à présent un examen

oral de compréhension, mais dans un proche avenir sera ajoutée une épreuve jugeant de l'expression orale des candidats, ce qui se fait déjà, mais pas encore de manière obligatoire.

On remarque de plus en plus une spécialisation des lycées : le sport, les arts dramatiques, la biologie, les langues, les mathématiques ou la musique attirent les lycéens et les spécialisent dans la carrière qu'ils ont l'intention de suivre. Cependant, les épreuves du baccalauréat restent les mêmes pour tous, dans tout le pays. Toutes les matières et la spécialisation ne seront mentionnées que sur le certificat de fin de scolarité qui a beaucoup d'importance pour l'entrée à l'université tout comme les mentions obtenues au baccalauréat. On entre à l'université par concours comme dans les établissements d'enseignement supérieur en raison du fort pourcentage de réussite au baccalauréat (96 %). Les bacheliers reçoivent une casquette blanche comme symbole de leur réussite.

Le lycée modulaire a été mis en place avec l'objectif de mieux préparer les jeunes aux études universitaires, en leur demandant plus de maturité pour choisir leur voie, pour organiser leurs études, pour se concentrer à raison de cinq heures hebdomadaires sur une matière pendant six semaines et de réussir un examen de six heures lors de la septième semaine. Ensuite, d'autres matières et d'autres examens se succèdent. L'année scolaire des lycéens est divisée en cinq périodes de sept semaines.

Il est encore trop tôt pour analyser les résultats de ce système. Il a l'avantage de permettre aux plus doués d'avancer plus vite dans leurs études et à des jeunes ambitieux de suivre parallèlement des études générales et des études spécialisées (en musique, en sport ou autres dans un établissement distinctif). Par contre, les moins forts ont peine à programmer leur parcours et doivent continuer, pendant un semestre ou deux supplémentaires, leurs études pour achever leur lycée.

Les enseignants

Les enseignants, qu'ils professent au primaire ou au secondaire, ont une excellente longue formation universitaire, suivie d'études

pédagogiques et de stages accompagnés. Tout enseignant de matière (en langue par exemple) enseigne à tous les niveaux du primaire jusqu'au baccalauréat. Seuls les enseignants des écoles ont la charge de toutes les matières dans les deux premières classes, quelquefois les quatre premières années (sauf pour les langues). Son rôle est important : il enseigne sa matière, surveille les récréations, comptabilise retards et absences, rédige les bulletins, prend contact avec les familles, conseille, oriente, donne des cours de rattrapage en cas de besoin. Les relations entre élèves et enseignants sont ouvertes : les élèves les appellent en général par leur prénom et le tutoiement est de rigueur, sauf pour des raisons culturelles (cours de langue notamment). Ces rapports simplifient le dialogue et permettent une discipline souple orientée vers le travail plus que par la peur de sanctions.

Quelques mots sur le PISA²

L'approche pédagogique du moment est basée sur le socio-constructivisme qui permet à l'enfant de construire lui-même son savoir. L'enseignant est un médiateur, un guide essentiel pour orienter l'enfant dans sa démarche. Les élèves travaillent presque toujours en paire et très souvent en groupes. On leur apprend à s'écouter, à travailler ensemble, à s'évaluer, à évaluer les camarades, à se fixer des objectifs et à se corriger les uns les autres sous l'œil attentif de l'enseignant, bien entendu. On n'apprend pas pour avoir une note, mais pour obtenir des connaissances et des savoir-faire pour toute la vie. C'est peut-être cette méthode qui a conduit les jeunes finlandais au premier rang des résultats de l'enquête du PISA effectuée par l'OCDE dans une quarantaine de pays du monde.

L'enseignement fondamental, en vigueur depuis 1976-1977, a porté ses fruits. On a voulu un enseignement pour tous. Les plus faibles sont suivis, aidés et il n'y a pas d'échec scolaire. Les plus forts ont même eu une influence positive sur la masse des élèves moyens.

Les bons résultats en lecture sont dus à une longue tradition de lecture (un des meilleurs réseaux de bibliothèques et de bibliobus

² PISA : Programme international pour le suivi des acquis des élèves.

gratuits), à la bonne éducation des mères et des femmes en général qui la transmettent à leurs enfants, à une langue sans gros problèmes orthographiques et, surtout, au sous-titrage des émissions de télévision.

Avant même les premiers résultats du PISA, les autorités avaient décidé d'améliorer les résultats entre sexes, entre régions. Les nouveaux programmes sont entrés en vigueur à l'automne 2005 et nous verrons si les élèves plus cultivés, mieux préparés, réussiront encore mieux au lycée et dans la vie professionnelle. On essaie, dans les nouveaux référentiels, d'approfondir les connaissances culturelles, les sciences humaines ; on introduit la technologie pour motiver les garçons, les valeurs et les thèmes nécessaires dans la vie actuelle dans une Europe en mutation et dans un monde en évolution.

L'intégration des immigrants

Les jeunes immigrants, qui sont encore en nombre limité, font une année de formation en finnois dans un établissement spécialisé. Après quoi, ils rejoignent les jeunes de leur âge dans l'école de leur quartier.

Dans un pays où l'Église et l'État ne sont pas séparés, où l'enseignement religieux est une matière comme une autre, il suffit qu'il y ait trois enfants d'une même religion pour qu'un cours leur soit offert. Bien entendu, ceux qui n'appartiennent à aucune confession auront des cours d'éthique.

On respecte également les régimes alimentaires relevant de la culture des enfants. Dans les plus jeunes années, 5 et 6 ans, on recommande aux immigrants de consolider la connaissance de leur langue maternelle sans laquelle ils ne peuvent construire l'apprentissage de la langue du pays dans lequel ils se trouvent.

La place des langues étrangères dans les programmes

Dans un petit pays où les habitants ont une langue qui n'est pas parlée au-delà des frontières, il est nécessaire d'apprendre à communiquer avec les autres dans leur langue. La langue anglaise est

devenue une *lingua franca* depuis bien longtemps et elle est apprise au plus tard à l'âge de 9 ans, mais on constate qu'on l'apprend de plus en plus tôt (7 ou 8 ans). Les petits finlandais entendent partout cette langue ; les émissions de télévision sont toujours en version originale ; le sous-titrage conforte l'apprentissage de la lecture, apprend à comprendre vite ce que l'on lit et fait entendre les langues étrangères. Pas étonnant que depuis 1997, 99 % des Finlandais ont appris l'anglais, 98 %, le suédois, 45 %, l'allemand et 22 %, le français. La Finlande est l'un des rares pays à baser la réforme de l'enseignement des langues sur le cadre européen de référence qui permettra une évaluation transparente de la mobilité des étudiants en Europe.

Les perspectives

Ce tableau bien positif a une ombre qui s'est profilée à l'horizon 2006 : sont prévues des restrictions budgétaires, des difficultés dans les communes qui, dans un souci d'économie, comptent diminuer le nombre des établissements et faire des regroupements de lycées et d'écoles. C'est dommage de sacrifier l'avenir des enfants qui auront peut-être plus de difficultés si le nombre d'élèves par classe s'accroît (30 au lieu de 25) et s'il faut se déplacer plus loin. L'augmentation du nombre d'élèves par groupe a une influence fort négative sur les options. Certaines matières, comme les langues, peuvent ne plus pouvoir être proposées si le nombre n'atteint pas le minimum fixé. On pense déjà regrouper par visioconférence quelques élèves isolés pour se joindre à un groupe dans l'école où se trouve un enseignant.

Mais si cela se faisait, on en reviendrait à n'étudier que l'anglais et le suédois, ce qui serait fort dommage et contre l'esprit de diversification des langues qui a été un leitmotiv en Finlande pendant de nombreuses années.

Espérons que les décideurs reviennent sur leurs intentions et permettent aux jeunes de s'épanouir, de s'armer pour la vie dans un système équitable et à échelle humaine.

Souhaitons un rajeunissement de la population, une répartition équilibrée de celle-ci, une conjoncture positive pour laisser à

l'enseignement la place qui lui revient et susciter de nouvelles vocations chez les enseignants.

Information

Pour plus de renseignements sur la répartition des cours par niveau, le nombre d'heures de cours par matière, les contenus des nouveaux plans d'enseignement, veuillez consulter le site de la Direction nationale de l'enseignement www.edu.fi ou celui du ministère de l'Éducation www.minedu.fi.